

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

Le huit avril deux mil quinze à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs BASSE Corinne, BARGHOUT Christine, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, QUANTIN Hugues, PARET Christine, PASCANET Serge, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie.

**Pouvoirs** : M. Michel FOURNIER à M. Serge PASCANET  
M. Arnaud DAVID à M. Jean-Pierre HEBRARD  
Mme Sandra DE SOUSA à Mme Amélia GARCIA  
Mme Sandra GONZALEZ à M. Christian DAUZAT  
M. Hugues QUANTIN à M. CHABRIER Michel à partir de 21h 50

**Secrétaire de séance** : M. Christian DAUZAT

**Secrétaire administrative** : Mme Catherine BRIFFOND

### **ORDRE DU JOUR :**

- Comptes Administratifs 2014 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Comptes de Gestion 2014 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Affectation du résultat 2014 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Taux d'imposition 2015
- Surtaxe assainissement
- BU 2015 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Questions diverses

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 :**

M. HEBRARD Jean-Pierre présente aux élus le compte administratif 2014 de la commune.

#### **♦ COMMUNE**

##### **• FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses s'élèvent à 1 425 770.73 €

011	Charges à caractère général	410 855.61 €
012	Charges de personnel	639 067.78 €
65	Charges de gestion courante	245 427.16 €
66	Charges financières	71 838.38 €
042	Opérations d'ordre	49 323.80 €
014	Atténuation de produits	9 258.00 €

Les recettes s'élèvent à 1 821 282.67 €

013	Atténuation de charges	84 225.09 €
70	Produits et service	98 088.21 €
73	Impôts et taxes	893 429.75 €
74	Dotations et participations	353 861.81 €
75	Produits de gestion courante	50 482.38 €
77	Produits exceptionnels	9 340.65 €
042	Opération d'ordre	30 115 61 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	301 739.17 €

Soit un excédent de fonctionnement 2014 de 395 511.94 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité

• INVESTISSEMENT :

Les dépenses s'élèvent à 1 476 039.03 € :

Equipement ou travaux	992 208.33 €
Remboursement du capital des emprunts	82 454.68 €
Créance EPF-Smaf	30 006.44 €
Immobilisations incorporelles	38 280.16 €
Opérations d'ordre	30 115.61 €
Dotations fonds divers réserves	1 347.00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	301 626.81 €

Les recettes s'élèvent à 1 122 393.66 € :

Subventions perçues pour les travaux	190 790.72 €
affectation du résultat de fonctionnement 2014	389 902.62 €
Remboursements du fonds de compensation de la TVA concernant les travaux payés en 2011	79 505.80 €
Taxes Aménagement	12 166.64 €
Emprunts	400 704.08 €
Opération d'ordre	49 323.80 €

soit un déficit d'investissement 2014 de 353 645.37 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité

Détail par opération « Equipement ou travaux »

	DEPENSES	RECETTES
Restaurant Scolaire	4 200.00 €	
Voirie urbaine	56 218.88 €	
Stade	64 697.93 €	14 484.00 €
Voirie rurale	6 800.98 €	
Espace culturel	1 892.53 €	
Matériel de voirie	1 781.66 €	
Ecole	805 994.33 €	172 306.72 €
Bâtiment divers	4 516.30 €	
Cimetière	3 318.42 €	
Mairie	280.00 €	
Bâtiment rue du Couvent	8 112.00 €	
ZPH	34 395.30 €	
Total	992 208.33 €	190 790.72

Chacune de ces opérations a été votée à l'unanimité en dépenses et en recettes :

- Affectation du résultat de fonctionnement

Compte tenu du déficit d'investissement de 353 645.37 €, des restes à réaliser de 159 977.12 € en dépenses et 219 395.00 € en recettes, le Conseil municipal décide d'affecter 294 227.49 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement.

VOTE : Pour à l'unanimité

♦ **ASSAINISSEMENT « M49 »**

M. Jean-Pierre HEBRARD présente aux élus le compte administratif 2014 du budget assainissement.

- FONCTIONNEMENT :

Compte	DEPENSES	BU 2014	CA 2014
6068	Autres matières de fourniture	4 648.94	0.00
615	Entretien et réparations	30 000.00	0.00
622	Mission d'assistance	10 000.00	2 066.88
66111	Frais financiers	42 021.00	42 020.30
6811/042	Dotations aux amortissements	71 915.07	71 915.07
	TOTAL	158 585.01	116 002.25

Compte	RECETTES	BU 2014	CA 2014
002	Résultat reporté d'exploitation	42 098.30	42 098.30
70611	Surtaxe d'assainissement	80 000.00	73 593.00
70128	Droits de branchement	1 750.00	1 500.00
777/042	Reprise de subvention	34 736.71	34 736.71
	TOTAL	158 585.01	151 928.01

Soit un excédent de fonctionnement 2014 de 35 925.76 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité

- INVESTISSEMENT :

Compte	DEPENSES	BU 2014	CA 2014	RàR 2014
1641	remboursement Capital emprunt	24 080.00	24 079.33	
2158	Assainissement rue Riom et stade	54 311.00	61 893.60	
	Assainissement Place de la gare	38 416.00	38 123.09	
	Télésurveillance STEP	26 100.00	26 137.36	
	Autres travaux	93 065.04	0.00	1 000.00
139/040	Amortissement subvention investissement	34 736.71	34 736.71	
203	Frais d'études	20 000.00	0.00	
2762	Autre Immobilisation financière	19 805.00	0.00	19 805.00
	TOTAL	310 513.75	184 970.09	20 805.00

	RECETTES	BU 2014	CA 2014	RàR 2014
001	Résultat reporté investissement	143 892.68	143 892.68	
2313	Immobilisations en cours	19 805.00	0	19 805.00
13	Subventions CG et Agence Eau	55 096.00	0.00	49 656.00
2813/040	Amortissement construction	64 336.07	64 336.07	
28158/040	Amortissement installation matériel outillage	7 579.00	7 579.00	
2762	Autres Immobilisations financières	19 805.00	0.00	19 805.00
	TOTAL	310 513.75	215 807.75	89 266.00

Soit un excédent d'investissement 2014 de 30 837.66 €.

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité

- Affectation du résultat de fonctionnement

Compte tenu de l'excédent d'investissement de 30 837.66 €, des restes à réaliser de 20 805.00 € en dépenses et 89 266.00 € en recettes, le conseil municipal décide de conserver l'excédent de 35 925.76 € en fonctionnement.

VOTE : Pour à l'unanimité

♦ **BIENS DE SECTIONS : EPINET et PUY-CHANY**

M. Jean-Pierre HEBRARD présente aux élus le compte administratif 2014 du budget Biens de section Epinet Puy Chany.

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES				DEPENSES			
		2014				2014	
		BU	CA			BU	CA
61521	Entretien terrains	3 000.00 €	0.00 €	2152	Plaques rues	2 000.00 €	0.00 €
61523	Entretien voirie	1 210.41 €	0.00 €	2151	enrobes impasse pommeraie	11 000.00 €	0.00 €
63512	taxes foncières	2 000.00 €	1 512.00 €				
023	virement section investissement	12 495.00 €	0.00 €				
	<b>Total</b>	<b>18 705.41 €</b>	<b>1 512.00 €</b>		<b>Total</b>	<b>13 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
RECETTES				RECETTES			
		2014				2014	
		BU	CA			BU	CA
7083	Revenus des immeubles	3 000.00 €	3 162.75 €	001	Résultat reporté	505.00 €	505.00 €
002	Résultat reporté	15 705.41 €	15 705.41 €	1068	Exced fonctionnaire capitalisé		
				021	virement section fonctionnement	12 495.00 €	
	<b>Total</b>	<b>18 705.41 €</b>	<b>18 868.16 €</b>		<b>Total</b>	<b>13 000.00 €</b>	<b>505.00 €</b>

<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2014</b>	<b>17 356.16 €</b>
-------------------------------------	--------------------

<b>EXCEDENT INVESTISSEMENT 2014</b>	<b>505.00 €</b>
-------------------------------------	-----------------

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, a procédé au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité

- Affectation du résultat de fonctionnement

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2014 M. Jean-Pierre HEBRARD propose de conserver les 17 356.16 € en fonctionnement.

VOTE : Pour à l'unanimité

## **COMPTES DE GESTION 2014**

Les comptes de gestion du percepteur, en tout point identiques aux comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité.

## **TAUX IMPOSITION 2015**

La commission des finances propose aux élus une augmentation des taux de 2%, ce qui porte les taux à : .

Taxe habitation      10.95 %      (10.74 % en 2014)

Foncier bâti            11,87 %      (11.64 % en 2014)

Foncier non bâti      76.14 %      (74.65 % en 2014)

Soit un produit fiscal attendu de 782 273 € en augmentation de 15 121 € par rapport à 2014 correspondant à une augmentation moyenne de 7 € par habitant.

Vote : Pour : 18    Abstention : 1 (Michel CHABRIER).

## **SURTAXE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de fixer pour l'année 2015 le montant de la surtaxe d'assainissement revenant à la commune et rappelle que l'année précédente la surtaxe d'assainissement s'élevait à : 1.00 € HT par m3 d'eau consommée.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident de d'augmenter la redevance d'assainissement pour la fixer à 1.10 € HT par m3 d'eau consommée en prévision de l'étude du raccordement de Puy-Chany et Targnat au réseau d'assainissement collectif qui doit être financé sur le budget « Assainissement ».

**Vote :** Pour : 18    Abstention : 1 (Michel CHABRIER).

**21h50 : départ Mr QUANTIN Hugues**

## **BUDGETS 2015**

### **♦ COMMUNE**

Le budget proposé pour l'année 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 673 296.98 € pour la section de fonctionnement et 908 479.70 € en investissement.

### **❖ FONCTIONNEMENT :**

#### **En dépenses de fonctionnement :**

011 : Charges à caractère général : elles s'élèvent à 565 537.72 € (dont fonds de roulement pour un montant de 100 000.00 €).

**VOTE :** Pour à l'unanimité

012 : Les charges de personnel : sont proposées à hauteur de 686 378.08 €. Cette prévision prend en compte les avancements et reclassements réglementaires et l'organisation des remplacements du personnel.

**VOTE** : Pour à l'unanimité

65 : Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 299 323.90 €.

- La contribution au SDIS s'élève à 55 999.00 €.
- Contrat d'association avec l'OGEC : 514.90 € par enfant de Saint-Beauzire
- Subventions : 5000.00 € seront versés au CCAS et 21 973.00 € seront versés aux diverses associations de la commune.

CCA	3 750.00€
CCA subvention exceptionnelle	900.00€
FJEP	3 140.00€
USSB	2 500.00€
CLUB FORMATEURS LIMAGNE	350.00€
TENNIS ET LOISIRS	2 000.00€
CLUB DE L'AMITIE	1 210.00€
SAPEURS POMPIERS	940.00€
ASS. JEUNES POMPIERS	210.00€
CHASSE	400.00€
CHASSE subvention exceptionnelle -pièges ragondins-	200.00€
APEL	340.00€
FCPE	400.00€
SOCIETE DE PECHE	400.00€
UNC	260.00€
ASS. DES COMMERCANTS ET ARTISANS	0.00€
PREVENTION ROUTIERE	170.00€
COMICE AGRICOLE	100.00€
TWIRLING	820.00€
ASS BD EN LIMAGNE	1 000.00€
Subvention exceptionnelle BD Limagne	700.00€
OGEC	1 558.00€
OGEC subvention exceptionnelle -voyage-	625.00€

**VOTE** : Pour : 16

Abstentions : 2 (A. GARCIA – S DE SOUSA)

Contre : 1 (M FOURNIER)

66 : Charges financières : les intérêts s'élèvent en 2015 à 89 723.28 € (soit 84 276.28 € d'intérêts des emprunts et 5 447.00€ € d'intérêts EPF-Smaf)

**VOTE** : Pour : 18 Abstention : 1 (Michel CHABRIER).

042 : Opérations d'ordre entre sections : Amortissement terrain Biopôle : 18 834.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

014 : Atténuation de produits : 13 000.00 € Fond de péréquation intercommunal (FPIC).

**VOTE** : Pour à l'unanimité

67 : Charges exceptionnelles : 500.00€

**VOTE** : Pour à l'unanimité

### **En recettes de fonctionnement :**

L'excédent de l'année 2014 a été affecté pour 101 284.45 €

70 : Les produits des services sont proposés à 136 435.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

73 : Le produit des impôts et taxes s'élève à 1 003 974.53 €.

**VOTE** : Pour à l'unanimité

74 : Les dotations et participations s'élèvent à 324 063.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

75 : Les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) sont prévus à 48 000.00 €.

**VOTE** : Pour à l'unanimité

77 : Les produits exceptionnels s'élèvent à 3 000.00 €.

**VOTE** : Pour à l'unanimité

013 : Le chapitre atténuation de charges concerne le remboursement des absences de personnel et les aides de l'Etat pour les contrats aidés.

Il est évalué à 53 540.00 €.

**VOTE** : Pour à l'unanimité

### **❖ INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'investissement sont constituées d'achats d'équipement ou de travaux réalisés sur la commune, et du remboursement du capital des emprunts.

- **En dépenses non affectées :**

001 : le solde d'exécution d'investissement reporté de 353 645.37 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

16 : le remboursement du capital des emprunts s'élève à 133 372.45 €

**VOTE** : Pour : 18 Abstention : 1 (Michel CHABRIER)

27 : Créances à l'EPF-Smaf : capital s'élèvent à 30 835.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

26 : Participation (Actions SEMERAP) s'élèvent à 310.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

040 : Travaux en régie s'élèvent à 3 000.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité



041 : Opérations patrimoniales s'élèvent à 51 181.52 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

- **En recettes non affectées :**

024 : Produit de cession s'élèvent à 55 000.00 € (vente de biens immobiliers)

**VOTE** : Pour : 15

Contre : 4 (M FOURNIER-S PASCANET-S DE SOUSA-A GARCIA)

10 : affectation du résultat de fonctionnement s'élèvent à 294 227.49 €

fonds de compensation de la TVA s'élèvent à 170 721.00 €

taxe d'aménagement s'élèvent à 16 919.69 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

040 : opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 18 834.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

041 : Opérations patrimoniales s'élèvent à 51 182.52 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

16 : Emprunt s'élèvent à 82 200.00 € (achat d'équipement)

**VOTE** : Pour : 17

Abstention : 2 (S BRESSON – M CHABRIER)

- **OPERATIONS :**

**Cimetière** 8 299.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Voirie urbaine** 52 543.22 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Voirie rurale** 10 000.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Espace culturel** 1 200.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Matériel de voirie** 85 833.22 €

**VOTE** : Pour : 17

Abstention : 2 (M. Chabrier et S. Bresson)

**Ecole** 8 323.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Restaurant scolaire** 753.80 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**Mairie** 150.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

**City stade** 9 056.00 €

**VOTE** : Pour à l'unanimité

Les « restes à réaliser » pour les opérations au 31 décembre 2014 s'élèvent à :  
 Dépenses : 159 977.12 €  
 Recettes : 219 395.00

♦ **ASSAINISSEMENT** « M49 »

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BU 2015	DEPENSES	RàR 2014	2015	BU 2015
Autres matières fournitures	6 300.00	Emprunts/remboursement Capital		25 300.00	25 300.00
Entretien et réparations	30 000,00	Etude Targnat Puy-Chany		20 000.00	20 000.00
Mission d'assistance DDT et SATESE	7 571.40	Autres travaux	1 000.00	93 961.83	94 961.83
		Amortissement subvention investissement		34 736.71	34 736.71
Frais financiers	40 803.00	Autre Immobilisation financière	19 805.00	1 211.81	21 016.81
Dotation aux amortissements	73 488.07				
<b>TOTAL</b>	<b>158 162.47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 805.00</b>	<b>175 210.35</b>	<b>196 015.35</b>
RECETTES		RECETTES			
Résultat reporté d'exploitation	35 925.76	Résultat reporté 2013		30 837.66	30 837.66
Surtaxe d'assainissement	80 000,00	Immobilisations en cours	19 805.00	1 211.81	21 016.81
Droits de branchement	7 500.00	Subventions	49 656.00		49 656.00
Reprise de subvention	34 736.71	Amortissement construction		64 336.07	64 336.07
		Amortiss matériel outillage		1 743.00	1 743.00
		Amortissement installation matériel outillage		7 409.00	7 409.00
		Autres Immobilisations financières	19 805.00	1 211.81	21 016.81
<b>TOTAL</b>	<b>158 162.47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>89 266.00</b>	<b>106 749.35</b>	<b>196 015.35</b>

**VOTE : POUR** à l'unanimité des présents

♦ **BIENS DE SECTIONS** : EPINET et PUY-CHANY

<b>FONCTIONNEMENT BU 201 5</b>			
DEPENSES		RECETTES	
Entretien terrains	3 000.00	Revenus immeubles	3 000.00
Entretien voirie	2 661.16	Résultat reporté	17 356.16
Taxes foncières	3 000.00		
Virement section investissement	11 695.00		
<b>TOTAL</b>	<b>20 356.16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 356.16</b>
<b>INVESTISSEMENT BU 2015</b>			
DEPENSES		RECETTES	
Matériel voirie	2 000.00	Résultat reporté	505.00
Travaux de voirie	10 200.00	Virement fonctionnement	11 695.00
<b>TOTAL</b>	<b>12 200.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 200.00</b>

**VOTE : POUR** à l'unanimité des présents

**Dates à retenir** : mercredi 6 mai 2015 à 20h30 conseil municipal

**Fin de séance** : 23 h 30